

GESTIONNAIRE PAIE SPÉCIFICITÉ GESTION DES ARRÊTS MALADIE

OBJECTIFS

Gérer les arrêts maladie, accidents du travail, congés maladie, invalidité
Calculer les différentes Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS)
Réaliser un bulletin de paie en cas de suspension du contrat de travail pour maladie, maternité, accident du travail, temps partiel thérapeutique
Gérer l'intervention d'un organisme de prévoyance complémentaire
Connaître les différentes possibilités de contestation des décisions des caisses de sécurité sociale en matière d'accident du travail et de maladies professionnelles
Approfondir ses connaissances sur le temps partiel thérapeutique
Optimiser la gestion des dossiers de maladies professionnelles

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Gestionnaires ou techniciens paie, assistants ou gestionnaires RH chargés de la paie

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

5

MODULES

9

JOURS

de formation
en présentiel

MODULE #1

Prestations de la sécurité sociale

Maladie, maternité, accident de travail, invalidité, décès

2 JOURS

MODULE #2

Paie et suspension du contrat

Calculer les IJSS et les congés payés

2 JOURS

MODULE #3

Accidents du travail et maladies professionnelles

Enjeux, réglementation et méthode

2 JOURS

MODULE #4

Maladie, inaptitude physique et invalidité

Les arrêts de travail et leurs incidences pour l'employeur et le salarié

2 JOURS

MODULE #5

Temps partiel thérapeutique, maladie, invalidité

Intégrer la réglementation et optimiser sa gestion

1 JOUR

PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

PRESTATIONS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (2 JOURS)

- › Règles générales de la sécurité sociale
- › Panorama des prestations de la sécurité sociale - Régime général
- › Gestion des prestations et rôle de l'employeur
- › Prévoyance et mutuelles complémentaires

PAIE ET SUSPENSION DU CONTRAT (2 JOURS)

- › Valorisation des absences en paie
- › Indemniser les absences maladie, maternité, paternité
- › Le temps partiel thérapeutique
- › Indemniser l'accident de travail, l'accident de trajet, la maladie professionnelle
- › Gérer l'acquisition et la valorisation des congés payés

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES (2 JOURS)

- › La gestion des Accidents du Travail (AT)
- › La gestion des accidents de trajet
- › La gestion des Maladies Professionnelles (MP)
- › Obligation de sécurité de résultat de l'employeur et notion de faute inexcusable
- › Contentieux en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles : les recours possibles

MALADIE, INAPTITUDE PHYSIQUE ET INVALIDITÉ (2 JOURS)

- › Les indemnités de sécurité sociale
- › Conséquences sur le contrat de travail
- › Derniers développements de l'actualité dans le domaine

TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE (1 JOUR)

- › Définir la notion de temps partiel thérapeutique
- › Les différents intervenants
- › Temps partiel thérapeutique et Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS)
- › Du temps partiel thérapeutique à l'invalidité
- › Incidences de la maladie et de l'invalidité sur les droits à retraite

PROMOTIONS À VENIR

12 et 13 mars
+ 12 et 13 avril
+ 4 et 5 juin
+ 14 et 15 juin
+ 20 juin 2018

11 et 12 juin
+ 21 et 22 juin
+ 15 et 16 octobre
+ 18 et 19 octobre
+ 12 décembre 2018

11 et 12 juin
+ 17 septembre
+ 4 et 5 octobre
+ 18 et 19 octobre
+ 6 et 7 décembre 2018

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne
75014 Paris

TARIFS

0 € HT

- support + e-ressources,
- évaluation LearnEval,
- suivi individuel,
- contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module,
- préparation à l'examen,
- examen final devant un jury professionnel,
- certificat Professionnel reconnu par la FFP et l'OPQF

Réf : **CER-GES-MAL**

Taux de réussite :



